

PÔLE SANTÉ
– Observations Protection Sociale –
versant Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane

Compte tenu de :

- la démographie galopante : 6 fois supérieure à la moyenne nationale (241 922 selon INSEE 2013)
- de la pression sociale dans les organismes de protection sociale (CGSS et CAF)
- l'absence de mesures incitatives pour combler le manque de Professionnels de Santé libéraux toutes spécialités confondues
- du manque d'effectifs à la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane eu égard au comparatif des CGSS des DOM (cf. *tableau Etude comparative*)

Il convient de constater :

1- Pour la population :

- Des ruptures de droits pour une part de la population guyanaise
- L'impossibilité d'accéder aux soins faute de droits mis à jour dans des délais raisonnables
- Des files d'attente grossissantes à la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guyane avec des risques permanents d'agressions
- Des publics fragiles avec un statut précaire ou de demandeurs d'asile en augmentation
- De la précarité sociale et financière qui tend à se généraliser
- Des délais de retards importants pour rembourser des soins et payer des pensions d'invalidité.
- Une instruction des dossier de CMU et d'AME supérieure à 6 mois avec plus de 1.000 dossiers supplémentaires à traiter chaque mois.
- 90% des salariés et des employeurs perçoivent les Indemnités journalières au-delà de 300 jours (Source : Directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) de passage en Guyane en février 2017)
- Le non-respect des délais réglementaires de prise en charge des dossiers d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Des mises à jour des droits au-delà des 6 mois : droit à la maternité, changement de caisse, médecin traitant, RIB, etc...

2- Pour les Professionnels de Santé libéraux et les Etablissements de santé Publics et Privés :

- Une perte de revenus constante, conséquence de 16% de la population sans droits mais nécessitant des soins. (source de la CNAM : 16% d'anomalies BDO)
- Une mauvaise estimation des dotations versées aux établissements de santé publics et privés parce qu'elles sont calculées sur des activités prévisionnelles erronées.
- Une perte de revenus pour les établissements liée à la prise en charge des soins d'une forte population précaire sans droits.

3- Pour les retraités :

- La gestion d'une partie des dossiers de retraite a été délocalisée durablement
- De nombreuses erreurs sont constatées sur le calcul des pensions de retraite à percevoir
- Affaiblissement du pouvoir d'achat des retraités

Etude comparative des CGSS Antilles et Guyane

réalisée le 14 novembre 2016 - dernière mise à jour : 19 mars 2017

	MARTINIQUE	GUADELOUPE	GUYANE	
Population totale au 31/12/2015 (source : Fonds financement CMUC - rapport activité CMU 2015 - www.cmu.fr)	395 027	410 335	241 922	Pour la GUYANE, entre 2014 et 2015, l'INSEE observait une croissance de 2,11% de la population soit 6 fois plus rapide que la moyenne nationale estimée à 0,36%.
dont fonctionnaires (source INSEE 2013)	40 650	37 260	21 438	
USAGERS du Régime Général et du Régime Agricole gérés par les CGSS (A)	354 377	373 075	220 484	↓ CONSÉQUENCES
			200 000	
Nombre agents TITULAIRES dans les CGSS (B)	918	1 048	353	→ 2,60 fois MOINS d'effectif que les autres CGSS avec des missions identiques !
Ratio nombre usagers en charge par agent (A sur B)	386	356	625	→ 239 usagers PLUS à gérer pour l' agent de Guyane par rapport à celui de la Martinique
Sur une base de 200.000 USAGERS reportée à la taille de la CGSS Martinique, le besoin en effectif de la CGSS Guyane serait de :			492	soit un manque de 139 agents

suite de l'étude comparative de la CMU, l'AME et des anomalies à traiter

	MARTINIQUE	GUADELOUPE	GUYANE	
Couverture Maladie Universelle Complémentaire (source : Fonds financement CMUC - rapport activité CMU 2015 - www.cmu.fr - page 48)	93 107	111 531	92 985 →	1 La Guyane possède un volume de CMU-C équivalent à la Martinique
Couverture Maladie Universelle de Base (source : Fonds financement CMUC - rapport activité CMU 2015 - www.cmu.fr - page 75)	64 337	80 833	74 249 →	9912 CMU de base de PLUS qu'en Martinique
Aide Médicale de l'Etat (source IGF 2013)	ND*	ND*	22 573 →	1 nombre AME supérieur aux régions de France et sous-estimé en valeur selon les députés GOASGUEN et SIRUGUE. L'AME Guyane représente 6% du volume national !
Taux anomalies BDO à résoudre (source CNAMTS : indicateur CPG)	0,41%	0,46%	16,50% →	40 fois plus d'anomalies à résoudre pour les agents de Guyane

ND* : non disponibles pour l'AME Guadeloupe et Martinique. Les rapports IGF et IGAS n'évoquent aucune problématique aux Antilles.

REFERENCES DOCUMENTAIRES sur les données SECU de la GUYANE

pièce 1 : Mai 2007 - Mission d'audit de modernisation conjointe de l'Inspection des Finances et de l'Inspection Générale des Affaires sociales

Rapport sur la gestion de l'aide médicale d'Etat sous la supervision de Eric GISSLER, inspecteur Général des Finances

* Annexe IV page 10 : les spécificités de l'outre-mer en matière d'immigration illégale sont fortes
page 11, paragraphe A : La complexité de la notion d'irrégularité se répercute sur la gestion des CPAM (CGSS)

pièce 2 : Novembre 2010 - Analyse de l'évolution des dépenses au titre de l'AME

Rapport établi par Alain CORDIER et FREDERIC SALAS

Annexe 13 : CGSS Guyane, données communiquées par l'Agence Comptable de la CGSS
Tableau 1 : au 3ème trimestre 2010, nombre de bénéficiaires de l'AME est de 22 573 pour une dépense totale de 9,6 millions d'euros
page 3, paragraphe 1,1 : Les dépenses trimestrielles de la CGSS croissent régulièrement
page 6 : le CHOG présente une augmentation de +671% de 2009 à 2010
page 6 : le CMCK présente une augmentation de +241% de 2009 à 2010

pièce 3 : Mission SANTE notes de présentation de Francis DELATTRE rapporteur spécial

page 4 : Plus de 60% des bénéficiaires sont situés en Ile de France et en Guyane

pièce 4 : Novembre 2015 - Assemblée Nationale, Rapport d'information sur l'évaluation de l'aide médicale de l'Etat présenté par Claude GOASGUEN et Christophe SIRIGUE

page 16 : les 2 départements Guyane et Mayotte ont un nombre de bénéficiaires AME important avec un niveau de dépense significatif.
page 16 : la Guyane est devenue une terre d'immigration... et la part de sa population née étrangère s'élève actuellement à 30%.
page 17 : l'accès aux droits est difficile... seuls 10% ont des droits ouverts lorsqu'ils se présentent.
page 17 : en 2014 la dépense AME représentait 30,9 millions d'euros
page 59 : les chiffres de l'AME ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la dépense.

pièce 5 : Publié en 2016 - Rapport d'activité 2015 CMU
par le FONDS DE FINANCEMENT DE LA PROTECTION CMUC

page 48 : statistiques officielles CMUC - Tableau 20
page 75 : statistiques officielles CMU de base - Tableau 40

pièce 6 : Novembre 2016 - Budgets initiaux 2017 de la CGSS soumis au vote du CA jeudi 17 novembre 2016
présenté par le Directeur Général Monique HARANG

Page 1, Note de présentation : Conformément au cadre budgétaire du CPG, la logique d'économies sur les dépenses de fonctionnement sera poursuivie.
L'objectif d'économies sur les dépenses de fonctionnement est de 15%, chiffre confirmé par le DG en CE du 14 novembre 2016.
Les élus CFTC ont approuvé le budget
Les élus CFDT-CDTG n'ont pas voté.

pièce 7 : juillet 2013 - Rapport d'expertise SECAFI
expert agréé par le ministère du travail - coût de l'étude 70.000 euros payés par la CGSS

page 9 et 10 : Faiblesses de la branche maladie
page 11 à 24 : dégradations des conditions de travail : surcharge de travail, outils inefficaces, turnover des cadres, effectif insuffisant etc...

pièce 8 : synoptique des effets démographiques sur la gestion de la branche Maladie